Secrétariat d'adjudication

des pensionnats indiens PROTÉGÉ B (une fois rempli)

# Besoins logistiques pour les audiences du Processus d'évaluation indépendant (PEI)

Numéro de dossier du PEI :Date que le formulaire a été rempli :				
Nom du demandeur (comme il figure sur la carte d'identi	ité) :			
Adresse postale actuelle du demandeur :				
Lieu: Quelle est la préférence du demandeur quant au lieu où se tiendra l'audience? Si le demandeur préfère un endroit en particulier, veuillez l'inscrire dans cette section. Si aucune préférence n'y figure, il est possible que l'équipe de gestion des audiences n'approuve pas les demandes de changement de lieu d'une audience déjà réservée. (Si l'audience doit avoir lieu à la résidence du demandeur en raison de circonstances exceptionnelles, veuillez fournir des indications précises et une adresse complète).	Ville/communauté :  Préférence lieu de:  Justification : (Si vous n'inscrivez pas de préférence, il se pourrait que les demandes de changement de lieu fondées sur une préférence ne soient pas approuvées si l'avis d'audience a déjà été envoyé.)			
Une rencontre préalable à l'audience entre l'avocat et le demandeur est-elle prévue?  Oui Non  Lorsqu'un avocat demande à rencontrer le demandeur dans l'après-midi précédant la date de l'audience et qu'il en fait la demande dans le présent formulaire au moins huit semaines avant la date de l'audience, l'équipe de gestion des audiences fera son possible pour organiser les déplacements en conséquence.  Si l'avocat prévoit rencontrer le demandeur dans l'après-midi précédant la date de l'audience, prière d'indiquer l'heure prévue de la rencontre.	(Remarque : Il n'incombe pas au Secrétariat d'adjudication des pensionnats indiens de prévoir un lieu de rencontre préalable à l'audience, d'en assurer le paiement anticipé ou le remboursement. Si l'avocat désire tenir une telle rencontre, il en relève de sa responsabilité.)			
	Date de l'audience :			
	Date et heure de la rencontre préalable à l'audience :			
	Lieu de la rencontre préalable à l'audience :			

# Secrétariat d'adjudication

des pensionnats indiens

Avocat présent à l'audience du PEI:  Veuillez indiquer le nom de l'avocat qui participera à l'audience. (Cette information est requise pour régler les préparatifs de voyage et obtenir l'autorisation des dépenses.)  Cette audience fait-elle partie d'une série d'audiences auxquelles l'avocat doit assister dans la même semaine et au même endroit?  Oui Non	Nom de l'avocat :		
Participation de l'Église: À titre de partie au processus, l'Église en cause dans cette réclamation a le droit de participer à l'audience. Lorsque l'Église choisit de ne pas participer, elle peut tout de même désirer assister à l'audience pour entendre la preuve ou offrir un soutien spirituel.			
Travailleur en santé communautaire (TSC): Le demandeur veut-il qu'un TSC assiste à l'audience?  Oui Non  La majorité des TSC sont autochtones et peuvent assister à l'audience afin de soutenir le demandeur et de le conseiller sur les programmes de soutien offerts.			
Interprète:  Les services d'un interprète sont-ils requis?  Oui Non  Le demandeur ou l'avocat choisira  l'interprète  Le Secrétariat trouvera un interprète  Langue:  Dialecte/communuaté/région:  Si le demandeur ou l'avocat choisit l'interprète, veuillez fournir les renseignements demandés dans la colonne de droite.  Remarque: En raison de la nature des renseignements révélés, on recommande que l'interprète ne soit pas un membre de la famille immédiate du demandeur  Si l'avocat et le demandeur ne connaissent pas d'interprète qualifié, le Secrétariat tentera d'en trouver un à l'aide d'une liste de candidats.	Nom: Adresse: Mode de transport: Hébergement requis? (Veuillez indiquer si l'interprète partagera sa chambre avec d'autres voyageurs.)  Après l'audience, un honoraire de 250 \$ est remboursable à l'interprète de notre bureau. La facture sera envoyée à l'avocat avant l'audience. * Prière d'indiquer « aucun déplacement » si aucun paiement anticipé ou remboursement des frais de déplacement n'est requis.		

# Secrétariat d'adjudication

des pensionnats indiens

Prière/cérémonie:  Oui Non  Le demandeur souhaite-t-il qu'une prière soit prononcée ou qu'une cérémonie ait lieu avant ou après l'audience?  (Précisez le type de cérémonie afin qu'un lieu approprié puisse être choisi.)	Commentaires/type de prière ou de cérémonie :  ———————————————————————————————————		
Le demandeur souhaite-t-il qu'un aîné assiste à l'audience? (cocher les cases appropriées)  Le demandeur ne demande pas la présence d'un aîné.	Nom :Adresse postale pour le remboursement :		
Le demandeur choisira l'aîné. Si le demandeur choisit l'aîné, veuillez fournir les renseignements demandés dans la colonne de droite pour le paiement d'honoraire et le remboursement des frais de déplacement.  Le Secrétariat retiendra les services d'un aîné. Si le Secrétariat s'occupe de choisir l'aîné, veuillez fournir des précisions ci-dessous :  Contexte culturel :  Dialecte : (p. ex., maskegon)  Préférence Homme Femme	Point de départ :  Mode de transport : Hébergement : Personnes avec qui l'aîné partagera sa chambre : Personnes accompagnant l'aîné :* * Prière d'indiquer « aucun déplacement » si aucun paiement anticipé ou remboursement des frais de déplacement n'est requis.		
De quelle façon le demandeur souhaite-t-il prêter serment?	Affirmation solennelle habituelle Bible Plume d'aigle : Il incombe au demandeur ou à l'avocat de fournir la plume d'aigle		
PRÉPARATIFS DE VOYAGE  Demandeur: Si un déplacement est nécessaire, veuillez préciser le mode de transport et le point de départ, et indiquer si les personnes voyageront ensemble ou séparément. (voir la page suivante)	* Prière d'indiquer « aucun déplacement » si aucun paiement anticipé ou remboursement des frais de déplacement n'est requis.  Point de départ :		
Indiquez les préférences d'hébergement : chambres pour fumeurs ou non-fumeurs, un ou deux lits, chambres séparées, etc.	Mode de transport :		
<b>Remarque</b> : Lorsque c'est possible, des dispositions seront prises pour régler à l'avance les frais	Hébergement :  Personnes avec qui le demandeur partagera sa chambre :		
d'hébergement et de transport. Les frais de repas et de déplacement sont remboursés après l'audience. Conformément à la politique sur les voyages du Conseil			
du Trésor, le Secrétariat <b>pourrait</b> au besoin donner une avance de fonds pour le kilométrage ou les repas du demandeur.	Personnes accompagnant le demandeur :		
Une justification doit accompagner la demande d'avance	Oui Non		
(cà-d. pour quelles dépenses le demandeur a-t-il besoin d'une avance?)	Avance requise?   Précisions :		

# Secrétariat d'adjudication

des pensionnats indiens

LES DEMANDES D'AVANCES et le présent formulaire DOIVENT AVOIR ÉTÉ REÇUS AU MOINS HUIT SEMAINES AVANT LA DATE DE L'AUDIENCE.	Adrogo où goro opyoyé la chèque : (adresse du		
L'avocat qui appose sa signature ci-dessous assume la responsabilité de l'avance de fonds :  Signature de l'avocat : Date :	Adresse où sera envoyé le chèque : (adresse du demandeur ou a/s de l'avocat? – inscrivez l'adresse complète exacte) :		
* Notre bureau ne traitera aucune avance avant que cette section ne soit signée. *			
	* Les avances de moins de 100 \$ ne seront pas traitées par notre bureau. *		
Les personnes de confiance doivent avoir au moins 18 ans.  Personnes de confiance :	Si des voyageurs ne requièrent pas de paiement anticipé ou de remboursement, veuillez simplement inscrire leur nom et la mention « aucun déplacement ».		
Veuillez fournir le nom et l'adresse des personnes de confiance qui assisteront à l'audience et préciser	Personne de confiance 1 :		
leurs besoins en ce qui concerne le transport et l'hébergement. Ces renseignements sont requis pour prendre les dispositions nécessaires et obtenir l'autorisation des frais de déplacement.	Nom :Adresse postale pour le remboursement :		
Si un déplacement est nécessaire, assurez-vous de fournir tous les renseignements demandés et de mentionner si les parties voyageront ensemble ou séparément.	Point de départ :  Mode de transport :  Hébergement :  Personnes avec qui la personne de confiance partagera sa chambre :		
	Personnes accompagnant la personne de confiance :		
Personne de confiance (suite) :	Personne de confiance 2 :		
Veuillez fournir le nom et l'adresse des personnes de confiance qui assisteront à l'audience et préciser leurs besoins en ce qui concerne le transport et l'hébergement. Ces renseignements sont requis pour	Nom : Adresse postale pour le remboursement :		
prendre les dispositions nécessaires et obtenir l'autorisation des frais de déplacement.	Point de départ :		
Si un déplacement est nécessaire, assurez-vous de fournir tous les renseignements demandés et de mentionner si les parties voyageront ensemble ou séparément.	Mode de transport :  Hébergement :  Personnes avec qui la personne de confiance partagera sa chambre :  Personnes accompagnant la personne de confiance :		

#### Secrétariat d'adjudication

des pensionnats indiens

Témoins :	Nom :			
Veuillez fournir tous les renseignements demandés concernant les témoins. Ces renseignements sont	Adresse postale pour le remboursement :			
nécessaires pour faire les préparatifs de voyage et obtenir l'autorisation des frais de déplacement.  Rappel : Le Secrétariat a besoin des déclarations des témoins afin de les distribuer aux parties deux semaines avant l'audience.  Est-ce qu'un témoin participera à l'audience?  Oui  Non	Point de départ : Mode de transport : Hébergement : Personnes avec qui le demandeur partagera sa chambre : Personnes accompagnant le témoin :		ndeur	
Problèmes de santé :	Oui	Non	Commentaires	
Y a-t-il des problèmes de santé ou des besoins particuliers (diabète, accessibilité en fauteuil roulant, réservoirs d'oxygène, déficience auditive ou visuelle, interprétation gestuelle, etc.) dont il faut tenir compte dans la planification des déplacements ou de l'audience?				

Veuillez retourner le formulaire « Besoins logistiques » <u>au moins 8 semaines avant l'audience</u> <u>du demandeur.</u>

On peut transmettre ce formulaire à l'équipe de gestion des audiences du PEI par voie électronique, au compte de courriel générique suivant : IAPHearingMgmtSec@irsad-sapi.gc.ca

ou par la poste, à l'adresse suivante :

Secrétariat d'adjudication des pensionnats indiens – PEI C.P. 1575, succursale « B » Ottawa (Ontario) K1P 0A9